

Réf: Dossier N° : 48124

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE NIANGADO AMADOU »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME MARCHE FORUM MAGASIN 322,
18 BP 976 ABIDJAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 09 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE NIANGADO AMADOU » .

Objet: vente de produits alimentaires et de marchandises diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 500 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME MARCHE FORUM MAGASIN 322, 18 BP 976 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur NIANGADO AMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09628 du 09/04/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°8669 du 09/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

